

PROGRAMME A7/A9 MOBILITÉ DURABLE

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide
et respectueuse de l'environnement

INVITATION AU PREMIER COMITÉ DE SUIVI A7

Madame, Monsieur,

À la suite du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et sur l'Arc Languedocien (VRAL) conduit en 2006, l'État a validé le 24 juin 2008 le contenu détaillé du programme de mesures qu'ASF va mettre en œuvre d'ici 2011 et qui porte sur l'amélioration de l'exploitation du réseau et du cadre de vie des riverains.

Pour accompagner la réalisation de ce programme, ASF a souhaité déployer un dispositif original de consultation des acteurs et d'information du public. Ce dispositif a été validé par Philippe MARZOLF, nommé tiers garant par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), à la demande d'ASF.

La consultation des acteurs porte sur les différentes mesures de régulation de trafic, d'amélioration des conditions de conduite et de requalification environnementale qui sont progressivement mises en place par ASF sur les autoroutes A7 et A9, dans certains secteurs sensibles ou expérimentaux. Elle concerne également les modalités de déploiement de ces mesures dans le territoire, avec la volonté de tirer parti de la compétence de chacune des parties prenantes.

En tant qu'initiatrice de ce dispositif, ASF sollicite la participation des acteurs qui, pendant et depuis le débat public, ont contribué à enrichir la réflexion collective, notamment ceux qui ont rédigé des cahiers d'acteurs et des contributions : élus et techniciens des collectivités territoriales, responsables des services de l'État, représentants des syndicats d'usagers, acteurs économiques et responsables associatifs.

Dans cette perspective, nous avons le plaisir de vous convier à la séance de mise en place du Comité de suivi du "Programme A7/A9 - Mobilité durable" qui se tiendra :

Vendredi 10 avril 2009, de 10h à 12h30
Pavillon des congrès - Parc des expositions de Valence
16, avenue Georges Clemenceau - 26000 VALENCE

Cette première réunion, qui deviendra annuelle par la suite, permettra de faire le point sur l'avancée du programme et de vous proposer de composer deux groupes de travail thématiques, appelés à se réunir dans l'intervalle : l'un consacré aux questions d'environnement et d'aménagement, l'autre aux questions de sécurité et de fluidité.

Si vous souhaitez participer à ce premier Comité de suivi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription joint avec le nom de votre représentant ainsi que celui de son suppléant éventuel. Christophe Karlin, directeur du dialogue territorial d'ASF, se tient à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.



p/o Le Préfet de la Région Rhône-Alpes
Vincent AMIOT,
Directeur régional de l'équipement Rhône-Alpes



Sébastien FRAISSE,
Directeur d'exploitation Sud-Est d'ASF